



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

centres commerciaux

Question écrite n° 58232

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services et de la consommation sur la nécessité de rénover les entrées et sorties des grandes surfaces et des centres commerciaux. En effet, notamment en Île-de-France, ces grandes surfaces et ces centres ont été réalisés depuis les années 1970 et n'ont pas eu d'aménagements depuis cette période, alors même que les types de commerce ont beaucoup changé, et ont vu leur surface augmenter. Les voitures elles aussi ont changé. Il en résulte une véritable usure de ces accès, d'autant plus qu'ils ne sont que très rarement entretenus. Cette situation peut de plus en plus poser de réels problèmes de sécurité aux clients, souvent par manque de visibilité à la sortie de ces grandes surfaces et de ces centres. Dès lors, il conviendrait donc de sensibiliser les directions départementales de l'équipement (DDE) pour procéder à une étude de ce problème, pour examiner là où il conviendrait d'inciter à des travaux indispensables dans les années qui viennent. Il lui demande donc s'il compte répondre à cette problématique.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58232

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, pme, tourisme, services et consommation

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 septembre 2009, page 8672

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)